

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT GENIS LAVAL

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE SAINT GENIS LAVAL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 14 décembre 2023

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

Liste des délibérations examinées affichée le 16 décembre 2023

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 décembre 2023

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : 35

**DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU
BUDGET PRINCIPAL VILLE**

Président : Madame Laure LAURENT

Secrétaire élu : Monsieur Jacky BÉJEAN

Membres présents à la séance :

Délibération : 12.2023.134

Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Frédéric RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Sonia MONFORT, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Guillaume COUALLIER, Fabien BAGNON, Eric PEREZ

Membres absents excusés à la séance :

Transmis en préfecture le : 15/12/2023

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Céline MAROLLEAU, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Eric VALOIS, Caroline VARGIOLU, Philippe MASSON, Fabienne TIRTIAUX, Nejma REDJEM

Pouvoirs :

Marylène MILLET à Laure LAURENT, Stéphane GONZALEZ à Frédéric RAGON, Céline MAROLLEAU à Françoise BÉRARD, Delphine CHAPUIS à Ikrame TOURI, Laurent DURIEUX à Bruno DANDOY, Eric VALOIS à Patrick FAURE, Caroline VARGIOLU à David HORNUS, Philippe MASSON à Guillaume COUALLIER, Fabienne TIRTIAUX à Pascale ROTIVEL, Nejma REDJEM à Fabien BAGNON,

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Madame Françoise BÉRARD

La présente délibération vise à ajuster les crédits votés lors du budget primitif. Pour modifier les prévisions initiales, il faut prévoir les ajustements par décision modificative. La décision modificative proposée s'équilibre en fonctionnement et en investissement.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

- Chapitre 70 « Produits des services » : + 15 000,00 €

Recettes de refacturation de la Mouche à due concurrence de l'augmentation de la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la Ville

- Chapitre 75 « Produits de gestion courante » : + 21 012,00 €

Régularisation de redevance d'occupation du domaine public

- Chapitre 77 « Produits exceptionnels » : + 13 000 €

Reversement à la Ville par l'association SAGA de ses fonds propres suite à sa liquidation

- Chapitre 78 « Reprise sur provisions » : + 10 833,20 €

Régularisation de provisions 2022 et 2023

DÉPENSES

- Chapitre 011 « charges à caractère général » : - 9 831,17 €

Ajustement des dépenses de gaz dans un contexte de diminution des prix : -9 831,17 €

- Chapitre 65 : « Autres charges de gestion courante » : +60 000 €

Il est proposé d'ajuster les subventions d'équilibre versées au CCAS, à la résidence Les Oliviers, à la résidence le Colombier et à la Mouche afin de tenir compte des atterrissages de masse salariale 2023 pour chacun de ces budgets, lesquels ont été notamment impactés par la hausse du SMIC, la hausse du point d'indice, la prime Ségur.

En tenant compte des refacturation des dépenses de personnel entre les différents budgets, il est proposé d'ajuster les subventions d'équilibre de la manière suivante pour un montant total de +60 000 €, décomposés de la manière suivante :

- Subvention d'équilibre versée au CCAS : - 35 000 €
- Subvention d'équilibre versée à la résidence Le Colombier : + 46 000 €
- Subvention d'équilibre versée à la résidence les Oliviers : + 34 000 €
- Subvention d'équilibre versée à la Mouche : +15 000 €

- Chapitre 68 « Dotations aux amortissements et aux provisions » : + 9 676,37 €

Régularisation de provisions 2022 et 2023

INVESTISSEMENT

RECETTES

- Chapitre 13 « Subventions d'investissement reçues » : +4 000 €

Bonus écologique pour l'acquisition d'un véhicule

DÉPENSES

- Dépenses d'équipement et subventions versées : +4 000 €

- Opération 210, réserves foncières : -21 000 €

- Opération 499, travaux sur les groupes scolaires : +15 000 €

Actualisation du marché de chaufferie et diagnostics amiante avant travaux de chaufferie

- Opération 1100, requalification centre ville : +10 000 €

Frais de marquage au sol pour la mise en œuvre du stationnement payant

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°03.2023.029 du 23 mars 2023 relative au budget primitif 2023 ;

Vu la délibération n°10.2023.114 relative à la décision modificative n°1 au budget principal de la Ville ;

Vu l'avis de la commission n°4 « Finances, affaires générales, développement économique, ressources humaines et numérique » du 7 décembre 2023 ;

Où l'exposé du rapporteur ;

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la décision modificative n°2 de l'exercice 2023 au niveau des chapitres en section de fonctionnement et des chapitres-opérations en section d'investissement, telle qu'elle est détaillée ci-après :

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

	Exercice	2023	2023	2023	2023
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 159 869,35 €			
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 205 000,00 €			
	Total : Ordre	3 364 869,35 €			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 510 023,50 €		-63 400,00 €	-9 831,17 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	12 709 685,51 €		60 000,00 €	
014	ATTENUATION DE PRODUITS	562 300,00 €			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 231 259,84 €		57 430,00 €	60 000,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	345 000,00 €			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	72 000,00 €		55 489,00 €	
68	DOTATIONS AUX AMORTIS. ET AUX PROVISIONS	60 000,00 €		-50 000,00 €	9 676,37 €
	Total : Réel	22 490 268,85 €		59 519,00 €	59 845,20 €
	Total : Dépenses	25 855 138,20 €		59 519,00 €	59 845,20 €

RECETTES

	Exercice	2023	2023	2023	2023
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	40 000,00 €			
	Total : Ordre	40 000,00 €			
002	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE FONCT.	2 429 594,20 €			
013	ATTENUATION DE CHARGES	187 566,00 €			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVIC	1 165 820,00 €		-90 000,00 €	15 000,00 €
73	IMPOTS ET TAXES	19 135 300,00 €		-303 743,00 €	
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 329 343,00 €		42 207,00 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	412 387,00 €		60 000,00 €	21 012,00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	154 928,00 €		348 812,00 €	13 000,00 €
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			2 243,00 €	10 833,20 €
	Total : Réel	25 815 138,20 €		59 519,00 €	59 845,20 €
	Total : Recettes	25 855 138,20 €		59 519,00 €	59 845,20 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

	Exercice	2023	2023	2023	2023
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	894 174,00 €			
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	40 000,00 €			
	Total : Ordre	934 174,00 €			
1000	PARC AUTOMOBILE	70 000,00 €	81 689,50 €	-24 500,00 €	
1001	PARC INFORMATIQUE	147 930,00 €	91 773,88 €	10 100,00 €	
1002	ELECTRO MENAGER		9 819,78 €		
104	ESPACES VERTS	57 500,00 €	128 695,47 €		
106	PROJET NATURE	63 100,00 €	55 178,80 €		
1100	REQUALIFICATION CENTRE VILLE	300 000,00 €	96 930,00 €	30 000,00 €	10 000,00 €
1200	PLAN ACCESSIBILITE	100 000,00 €		10 000,00 €	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	250,00 €			
1300	PLAN LEDS	245 500,00 €		8 500,00 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 322 500,00 €			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 500,00 €	9 180,00 €		

	Exercice	2023	2023	2023	2023
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES	2 000 000,00 €			
202102	AP EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE MOUTON	30 000,00 €			
202201	AP VEGETALISATION COURS ECOLES	120 000,00 €			
202202	AP AMENAGEMENT DU VALLON	884 160,00 €			
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	291 158,84 €	200 000,00 €	-43 755,00 €	
205	VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	70 000,00 €	194 061,19 €	-10 000,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	417 480,00 €	8 858,30 €	12 667,90 €	
210	RESERVES FONCIERES	316 000,00 €	74 500,00 €		-21 000,00 €
218	VIDÉOPROTECTION	439 000,00 €	154 526,50 €		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00 €			
300	HOTEL DE VILLE	102 500,00 €	31 251,60 €	6 500,00 €	
304	REHABILITATION CIMETIERE	35 500,00 €	8 280,00 €		
307	TOUS BATIMENTS	156 290,00 €	357 876,19 €	-20 000,00 €	
399	PATRIMOINE	170 000,00 €	26 863,66 €	2 000,00 €	
499	TRAVAUX GROUPES SCOLAIRES	106 500,00 €	363 687,59 €	118 900,00 €	15 000,00 €
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	464 650,00 €	110 989,39 €	-60 000,00 €	
699	STRUCTURES JEUNESSE	4 000,00 €	103 313,08 €	4 000,00 €	
700	ESPACE CULTUREL	500,00 €	822,77 €		
701	MEDIATHEQUE		3 597,39 €		
899	TRAVAUX BATIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	79 300,00 €	52 474,80 €	90 000,00 €	
	Total : Réel	8 054 318,84 €	2 164 369,89 €	134 412,90 €	4 000,00 €
	Total : Dépenses	8 988 492,84 €	2 164 369,89 €	134 412,90 €	4 000,00 €

RECETTES

	Exercice	2023	2023	2023	2023
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	894 174,00 €			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 159 869,35 €			
040	OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION	1 205 000,00 €			
	Total : Ordre	4 259 043,35 €			
001	EXCEDENT OU DEFICIT REPORTE INVT.	1 464 380,62 €			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	700 000,00 €			

	Exercice	2023	2023	2023	2023
	Etape	BP	RAR	DM n° 1	DM n° 2
Chap voté	Libellé	Montant	Montant	Montant	Montant
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	320 000,00 €		58 436,00 €	
1000	PARC AUTOMOBILE				4 000,00 €
106	PROJET NATURE	63 100,00 €	45 925,00 €		
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 400,00 €		6 764,00 €	
1300	PLAN LEDS	0,00 €		37 170,90 €	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 022 905,72 €			
202101	AP REHABILITATION CENTRE SOCIAL BAROLLES		467 440,00 €		
202202	AP AMENAGEMENT DU VALLON		272 700,00 €		
218	VIDÉOPROTECTION	217 000,00 €			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000,00 €			
4542	Travaux effectués d'office		103 019,04 €		
499	TRAVAUX GROUPE SCOLAIRES		72 330,00 €		
599	TRAVAUX STADES, GYMNASES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS	10 000,00 €		25 000,00 €	
699	STRUCTURES JEUNESSE		4 533,00 €		
899	TRAVAUX BATIMENTS ENFANCE ET PETITE ENFANCE	101 661,00 €	20 425,00 €	7 042,00 €	
	Total : Réel	5 907 447,34 €	986 372,04 €	134 412,90 €	4 000,00 €
	Total : Recettes	10 166 490,69 €	986 372,04 €	134 412,90 €	4 000,00 €

- **ARRÊTER** les modifications des subventions de fonctionnement d'équilibre 2023 du budget principal comme suit :
 - au budget annexe de La Mouche à un montant maximum de 855 208,16€ ;
 - au CCAS à un montant maximum de 450 349,26 € ;
 - à la résidence Autonomie Le Colombier à un montant maximum de 132 472,50€ ;
 - à la résidence Autonomie Les Oliviers à un montant maximum de 188 923,37 €.

Après avoir entendu l'exposé de **Madame Françoise BÉRARD**,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE CETTE DELIBERATION A LA MAJORITE
Motion adoptée par 29 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 6.

Le secrétaire de séance,

Jacky BÉJEAN

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Deuxième adjointe,
Laure LAURENT



Liste des élus ayant voté **POUR**

Marylène MILLET, Stéphane GONZALEZ, Laure LAURENT, Jacky BÉJEAN, Ikrame TOURI, David HORNUS, Françoise BÉRARD, Patrick FAURE, Céline MAROLLEAU, Yves GAVAUT, Aïcha BEZZAYER, Delphine CHAPUIS, Laurent DURIEUX, Frédéric

RAGON, Camille EL-BATAL, Claudia VOLFF, Etienne FILLOT, Eric VALOIS, Sonia MONFORT, Caroline VARGIOLU, Bruno DANDOY, Coralie TRACQ, Laurent KAZMIERCZAK, Yamina SERI, Emile BEYROUTI, Céline BALITRAN-FAURE, Fabien BAGNON, Eric PEREZ, Nejma REDJEM

Liste des élus s'étant ABSTENU

Philippe MASSON, Jean-Christian DARNE, Eliane NAVILLE, Pascale ROTIVEL, Fabienne TIRTIAUX, Guillaume COUALLIER

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.
--